

Polynésie Française – Commune de Moorea-Maiao

2012

ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE SUR L'ILE DE MOOREA

POPULATION : 16 200 HABITANTS



Client : Commune de Moorea Maiao
Financement : Fonds propres
Groupement : Cogite – Egis Eau

Description du projet

Dans le cadre de cette étude, la commune de Moorea-Maiao poursuit quatre objectifs principaux :

- disposer d'éléments de connaissance du fonctionnement actuel et futur du réseau et des ouvrages ;
- distribuer à ses habitants de l'eau potable dans les plus brefs délais, pour répondre aux enjeux de santé publique
- mettre en place, sur un plus long terme, un programme de travaux qui permettra de réhabiliter des installations et un réseau vétustes, mais aussi d'avoir un dispositif d'exploitation performant
- disposer d'un service public de l'eau performant et dont la gestion est conforme aux exigences du Code Général des Collectivités Territoriales (équilibre du service).

Le service est historiquement exploité par un contrat d'affermage, signé entre la région et un délégataire, dont le terme est prévu en 2016. Dans ce cadre et dans cette perspective, la commune souhaite obtenir une assistance pour la mise en place d'un SPIC permettant le recouvrement des coûts et clarifier la situation économique-administrative du service. Ainsi, COGITE est associé à Egis Eau pour la réalisation du volet institutionnel et organisationnel de cette mission.

La Direction Générale de l'Energie et du Climat a donc souhaité se faire assister des compétences d'un large groupement, auquel participe COGITE, mené par Egis Eau, pour les 10 nouvelles concessions regroupant un grand nombre d'anciennes concessions. Egis Eau et ses partenaires ont été retenus pour les 10 concessions. Le marché se compose de dix lots correspondant à la mise en concurrence des dix nouvelles concessions hydroélectriques définies ci-après :

- Lot 1 : Vallée d'Ossau (3 anciennes concessions)
- Lot 2 : Lac mort (1 ancienne concession)
- Lot 3 : Vallée de la Têt (3 anciennes concessions)
- Lot 4 : Vallée du Luron (1 ancienne concession)
- Lot 5 : Drac (2 anciennes concessions)
- Lot 6 : Vallée de la Truyère (7 anciennes concessions)
- Lot 7 : Bissorte (1 ancienne concession)
- Lot 8 : Vallée de la Dordogne (8 anciennes concessions)
- Lot 9 : Beaufortain (1 ancienne concession)

- Lot 10 : Brillanne-Largue (1 ancienne concession)

Description des services fournis

La mission, incluse plus largement dans la mise à jour d'un schéma directeur, se décompose comme suit :

- **Missions principales de COGITE**
 - Conformité de la gestion à la réglementation
 - Prospective budgétaire
 - Cadre de M49.
 - Audit de l'affermage
 - Audit de la régie existante
- **Décomposition par phases (contenu de la phase 4 de la mission globale)**
 - Sous-phase 1 : SPIC, diagnostic et orientations
 - Sous-phase 2 : SPIC : étude de différentes solutions
 - Sous-phase 3 : SPIC définition de la solution retenue